



TABLE RONDE DE LA MICROFINANCE AU LUXEMBOURG (TRML)

Identité

Sur arrière-fond de l'engagement persistant du gouvernement luxembourgeois en matière de microfinance et de finance inclusive, la TRML a été créée à l'initiative de la Direction de la coopération au développement du Ministère des Affaires étrangères et d'ONG spécialisées en vue de réunir et de faire interagir, à intervalles réguliers et dans un format multi-acteurs, les organisations actives dans le domaine de la microfinance et de la finance inclusive à Luxembourg.

L'originalité de la TRML naît de l'interaction de ses membres qui sont issus du secteur privé, du secteur public et de la société civile et qui, sur base de leurs mandats, travaux et expériences respectifs, sont animés par la volonté de réaliser des objectifs partagés en matière de microfinance et de finance inclusive.

Organisation

- Les membres déterminent d'un commun accord les objectifs de la TRML et les sujets à traiter dans son cadre.
- La TRML est animée par la Direction de la coopération au développement, assistée sur le plan administratif par l'agence luxembourgeoise de coopération Lux-Development.
- Les membres sont appelés à coopérer sous différents formats à la mise en œuvre d'actions définies d'un commun accord.

Objectif général

Assurer à Luxembourg une bonne gestion des connaissances en matière de microfinance et de finance inclusive, comprises à la fois comme un ensemble d'outils de lutte contre la pauvreté et un ensemble d'opportunités d'investissement socialement responsable, en vue d'une plus grande cohérence entre les activités des membres de la TRML.

Objectifs spécifiques

1. Collecte de l'information et des connaissances
 - a. Sélectionner et échanger l'information sur :
 - i. l'actualité nationale et internationale en matière de microfinance,
 - ii. les innovations en matière de microfinance,
 - iii. les initiatives en matière de microfinance à Luxembourg,
 - b. Echanger les bonnes pratiques en matière de microfinance,
 - c. Compiler une documentation de référence en matière de microfinance,
 - d. Identifier des formations de qualité en matière de microfinance.
2. Traitement de l'information et des connaissances
 - a. Identifier des synergies et, le cas échéant, coordonner des activités en matière de microfinance,
 - b. Alimenter le débat luxembourgeois, européen et international sur la microfinance,
 - c. Partager l'accès à la documentation de référence,
 - d. Partager l'information sur les formations.
3. Diffusion de l'information et des connaissances
 - a. Conseiller le gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie sectorielle « Microfinance et finance inclusive »,
 - b. Fournir aux professionnels de la microfinance du secteur privé et de la société civile une information répondant à leurs besoins,
 - c. Concevoir et réaliser des actions de sensibilisation de l'opinion publique.

Objectifs	Actions
1. Collecte de l'information et des connaissances	
a. Echanger l'information sur : <ul style="list-style-type: none"> i. l'actualité nationale et internationale en matière de microfinance, ii. les innovations en matière de microfinance, iii. les initiatives en matière de microfinance à Luxembourg, 	Présentations par les membres lors des réunions de la TRML : <p>p.ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MAE : actualité UE et/ou ONU, BM (CGAP) • ALFI : séminaire SRI • LUXFLAG : nouveaux labels, combien de MIVs existent • ONG : passage d'un partenaire du Sud • Site internet
b. Echanger les bonnes pratiques en matière de microfinance (tout rapport qui peut être utile aux membres)	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de rapports d'évaluation (p. ex. : ONG, projets LD) • Présentation de travaux du CGAP
c. Compiler une documentation de référence en matière de microfinance	Maison de la microfinance
d. Identifier des formations de qualité en matière de microfinance	<ul style="list-style-type: none"> • IFBL/ADA • Boulder
2. Traitement de l'information et des connaissances	
a. Identifier des synergies et, le cas échéant, coordonner des activités en matière de microfinance	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les zones de recoupement d'activités • Calendrier des activités • Contacts bilatéraux
b. Alimenter le débat luxembourgeois, européen et international sur la microfinance	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires, colloques, tables rondes • Articles • Publications
c. Partager l'accès à la documentation de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Site internet • Carnet « cartes de visite » • Publications • Maison de la microfinance
d. Partager l'information sur les formations	Présentations par les membres lors des réunions de la TRML

3. Diffusion de l'information et des connaissances	
a. Conseiller le gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie sectorielle « Microfinance et finance inclusive »	Sur base d'un projet à fournir dans les meilleurs délais par le MAE.
b. Fournir aux professionnels de la microfinance du secteur privé et de la société civile une information répondant à leurs besoins	Suivant besoins à indiquer par les représentants du secteur financier et des ONG (p. ex. : BAT et help desk ADA)
c. Concevoir et réaliser des actions de sensibilisation de l'opinion publique	<ul style="list-style-type: none"> • Prix européen de la microfinance • Articles • Publications • Evènements